

Le 4 septembre 2018

PROCÈS-VERBAL de la sept cent cinquante-sixième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 19h00 conformément à l'article 148 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott, et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2018-08-1237 Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance ordinaire et adopte ordre du jour tel que modifié.

ITEMS AJOUTÉS

10.1 Autorisation d'une dépense pour la participation au congrès de la FQM

ITEMS RETIRÉS

9.2 Approbation de l'état des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes et autorisation de procéder à la vente

Adoptée à l'unanimité

2018-08-1238 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2018 soit adopté tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-1239 Comptes payés

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil entérine les listes des déboursés émis au montant total de 792 541.02 \$ tel qu'indiqué sur les listes présentées par le Secrétaire-trésorier en annexe aux présentes minutes à la page CP-18-08, le tout selon les dispositions du règlement de délégation de pouvoir ainsi qu'à l'article 961.1 du Code municipal du Québec.

LOCATION CRÉDIT		
HONDA CRV 2014 - Urbanisme		363.21 \$
TOYOTA PRIUS 2017		308.23 \$
FORD F150 2015 (Raymond)		630.92 \$
HONDA CRV 2014 (P.R.)		361.28 \$
HONDA CRV 2014 (P.R.)		363.69 \$
FORD F150 2017 (Sylvain)		633.24 \$
FORD F250 2017		647.31 \$
BACKHOE		2 340.13 \$
OUTLOOK (Juillet)		118.88 \$
MRC DES COLLINES (Juillet)		127 822.00 \$
GRUPE MAJOR (Juillet)		15 154.20 \$
ESSO (Juillet)		9 499.46 \$
B2B Paiement (Juillet)		23.00 \$
CT-Paiement (Juillet)		34.48 \$
SALAIRE DU		
	5 juil. 2018	20 910.12 \$
	12 juil. 2018	20 757.29 \$
	19 juil. 2018	20 059.76 \$
	26 juil. 2018	20 400.63 \$
REMISE PROVINCIALE (Juillet)		47 449.84 \$
REMISE FÉDÉRALE (Juillet)		19 676.11 \$
	SOUS-TOTAL	774 990.11 \$
	CONSEIL (Août)	7 207.44 \$
	POMPIERS (Juillet)	7 494.84 \$
	PR (Juillet)	2 848.63 \$
TOTAL		792 541.02 \$

Adoptée à la majorité

**2018-09-1240 Adoption du règlement numéro 2018-020
Règlement décrétant diverses dépenses en immobilisation et un emprunt de
420 000 \$**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement 2018-020 décrétant diverses dépenses en immobilisation et un emprunt de 420 000 \$

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le Secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel qu'il est stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec et mentionne que le règlement a été modifié depuis le dépôt du projet de règlement afin d'augmenter le montant de 40 000 \$, l'objet du règlement n'ayant pas été modifié.

Adoptée à la majorité

**2018-09-1241 Adoption du règlement numéro 2018-021
Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la
Municipalité de L'Ange-Gardien**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement 2018-021 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de L'Ange-Gardien.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le Secrétaire-trésorier fait les mentions d'usages tel qu'il est stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à la majorité

**2018-09-1242 Autorisation d'une dépense pour la participation au colloque sécurité civile
2018**

ATTENDU QUE le colloque sur la sécurité civile se déroulera les 23 et 24 octobre prochain à Québec;

ATTENDU QUE le directeur du service de protection contre les incendies et des premiers répondants souhaite participer à ce colloque;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 350 \$ plus taxes pour l'inscription de M. Raymond Beaulne au colloque sur la sécurité civile 2018;

DE PLUS, ce conseil autorise le remboursement au participant de ses frais de séjour et de déplacement, conformément à la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16003-454 « Formation incendie ».

Adoptée à la majorité

**2018-09-1243 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour l'acquisition d'un poste de
commandement pour le service de protection contre les incendies et des
premiers répondants**

ATTENDU QUE ce Conseil a fait appel au Services conseil Ghyslain Robert afin de procéder à la conception d'un devis, en vue d'aller en appel d'offres pour un nouveau poste de commandement ;

ATTENDU QUE le Service conseil Ghyslain Robert a déposé le devis de l'appel d'offres pour le poste de commandement ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau poste de commandement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le directeur du service de protection contre les incendies et des premiers répondants à procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition d'un nouveau poste de commandement.

Adoptée à la majorité

2018-09-1244 Cession d'un terrain – projet d'une nouvelle école primaire

ATTENDU QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) envisage de présenter prochainement au ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un projet de construction d'une nouvelle école primaire ;

ATTENDU QUE par la résolution 2018-07-1218 la municipalité de L'Ange-Gardien a fait une offre d'achat conditionnelle pour un terrain d'environ 6 acres soit une partie des lots 3 301 448 et 3 298 863 en vue du projet de construction d'une nouvelle école primaire ;

ATTENDU QUE la CSCV souhaite savoir si la Municipalité serait prête à acquérir ledit terrain et à le lui céder gratuitement advenant que le projet d'école se concrétise ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE ce Conseil confirme l'engagement de la Municipalité de L'Ange-Gardien à céder gracieusement la propriété complète et entière des parties des lots 3 301 448 et 3 298 863 formant un terrain de 5.92 acres, en temps opportun pour la construction de ladite école.

DE PLUS, ce Conseil confirme que ledit terrain est libre de toute contrainte, que sa dimension et sa localisation répondent aux besoins déterminés par la CSCV et que toute étape associée à son acquisition par la Municipalité en vue de sa cession à la CSCV, ne retardera pas sa mise en disponibilité pour la construction de l'école.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-1245 Autorisation d'octroyer un mandat professionnel pour la réalisation de diverses études de sol sur les lots 3 301 448 et 3 298 863.

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire réaliser diverses études relativement aux lots 3 301 448 et 3 298 863 dans le cadre d'un projet potentiel d'implantation d'une future école primaire

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de la firme WSP Canada Inc. laquelle possède les ressources et l'expertise nécessaire pour réaliser ce mandat ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE ce Conseil octroi à la firme WSP Canada Inc. le mandat de réaliser une ÉES Phase I (évaluation environnementale Phase I), une étude géotechnique, un estimé préliminaire de construction de puits, un rapport de connexion électrique ainsi qu'une étude écologique sur les lots 3 301 448 et 3 298 863 conformément à la proposition P18-1864393 et ce pour la somme totale de 32 000 \$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'excédent accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-1246 Autorisation d'octroyer un mandat d'analyse d'implantation d'une nouvelle école primaire

ATTENDU QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) envisage de présenter prochainement au ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), un projet de construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de la Municipalité de L'Ange-Gardien ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à céder gracieusement à la CSCV un terrain d'une valeur de près de 300 000 \$ en vue de la construction de ladite école ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est de plus engagée à requérir et assumer le coût de diverses études, dont l'étude géotechnique sur ledit terrain pour une valeur de 32 000 \$;

ATTENDU QUE la CSCV exige en plus de la Municipalité qu'elle prenne en charge la préparation du document qui sera déposé au MEES, la coordination des professionnels mandatés pour les études ci-dessus, la fourniture des estimés de coûts associés aux conditions non standard de sol ou d'entrée électrique, de puits et de champ septique ou environnementaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de la firme d'architecture FCSD laquelle possède les ressources et l'expertise nécessaire pour réaliser ce mandat ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE ce Conseil octroi à la firme FCSD le contrat de réaliser le mandat décrit ci-dessus, et ce pour la somme totale de 3850 \$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'excédent accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

2018-09-1247 Autorisation d'une dépense pour la participation au congrès de la FQM

ATTENDU QUE le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) aura lieu à la fin septembre prochain à Montréal ;

ATTENDU QUE des sommes ont été prévues au budget pour permettre la participation de membres du conseil à ce congrès ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 3 040 \$ plus taxes pour l'inscription de 3 membres du conseil, incluant le maire, au congrès de la FQM qui aura lieu à Montréal.

DE PLUS, ce Conseil autorise les dépenses de déplacement et de séjours des participants à ce congrès, le tout conformément à la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16001-454 «Formation conseil »;

Adoptée à la majorité

2018-09-1248 Autorisation d'une dépense de commandite

ATTENDU QUE le Club de Curling de Buckingham célébrera cette année son centième anniversaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite profiter de l'occasion pour mettre en valeur sa nouvelle identification visuelle ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de commandite de 3 800 \$ pour faire inscrire le nouveau logo de la Municipalité sur la glace du Club de Curling de Buckingham pour une période de 5 ans.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-70190-951 « Subventions organismes »

Adoptée à la majorité

2018-09-1249 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée

Il est 19h13

Adoptée à l'unanimité

Marc Louis-Seize
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.